

*** MON TOIT A MOI **

Dispositif d'accès à un bail à nom propre POST ASE

(Colocations et logements individuels)

Service Prévention et Insertion - REAJI

A envoyer à elisabeth.rodigues-pires@valdemarne.fr

NOM du jeune			
Prénom			
Date naissance			
Téléphone portable <i>Obligatoire</i>			
Mail du jeune <i>Obligatoire</i>			
Adresse actuelle du jeune <i>(lieu de résidence et non pas de l'association)</i>			
Lieu de travail	Métier :	Type contrat de travail/formation (ex : CAP 2eme année alternance)	Horaires de travail type (impératif si horaires décalées)
Num. du territoire			
EDS Nom tel et mail référent	EDS et nom RE	Nom référent	Tel et mail référent
Lieu d'accueil et coordonnées référent accueil (OBLIGATOIRE)	Nom Structure	Nom référent	Tel et mail référent
BULLETINS DE PAYE			
<i>(minimum 750€ en bail privé et 600€ en bail public selon situation téléphoner à S. GUBERT pour ressources < 750€)</i>			
	Date du BDP	Montant en € net	Commentaires
Mois M-1			
Mois M-2			
Mois M-3			
TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL :			
AVIS d'IMPOSITION			
<i>(Obligatoire pour VALOPHIS)</i>			
	Montant en € déclarés	Prime d'activité	
N-1			
N-2			
Prime d'activité ?	NON / OUI/ Montant :		

Garantie locative VISALE	
<i>Obligatoire</i>	
Visale - La caution Nouvelle(s) Génération(s)	
Numéro de certification VISALE :	

Demande de logement social	
Références dossier :	
COMPTE Bancaire courant :	OUI/NON
Montant des économies du jeune :	
Montant de la participation du jeune envisagée (obligatoire) :	

DOCUMENTS A TRANSMETTRE
En 1 seul document PDF dans l'ordre qui suit :
La demande de logement sociale (à faire en ligne)
CNI ou TPS avec Passeport
Avis imposition N-1 + N-2 (entre septembre et décembre)
ou attestation de déclaration fourni par les impôts (avec le revenu fiscal de référence indiqué) = Ressources 2022 sur 2023
3 derniers bulletins de paye
Contrat de travail
Certification VISALE (sur internet) pour impayés de loyer à jour qui doit couvrir le montant du loyer
RIB
Demande de logement social (DLS)
Attestation de prise en charge ASE ou justificatif d'hébergement par la structure de protection de l'enfance)
NOTE SOCIALE (voir précisions ci-dessous)

La note sociale (différente de la note éducative) doit indiquer :

- La situation sociale du jeune,
- La situation d'emploi,
- Les perspectives d'embauche si le jeune arrive à échéance de son contrat d'apprentissage,
- Les démarches d'ouverture de droits réalisées,
- L'indication de l'observation dans le cadre de sa prise en charge, d'un comportement adapté à la bonne gestion d'un logement individuel dans le respect du cadre locatif,
- L'assurance que le jeune n'a pas contracté de dettes auprès de votre association,
- Aucune information quant aux motifs de placement, quant à la santé du jeune (sauf si reconnaissance MDPH nécessitant un logement adapté), à son intimité, à sa ses liens familiaux, ne doivent y apparaître.

ASSURANCE HABITATION A PREVOIR

Structure et nom et de la personne qui a renseigné la fiche technique :

